



Fédération
des comités de parents
du Québec

POUR LA CRÉATION D'UN INSTITUT NATIONAL D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
MONSIEUR MARTIN MALTAIS
Président du groupe de travail

Québec, le 7 novembre 2017

PRÉSENTATION

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), créée en 1974, tire sa raison d'être de l'existence, dans chacune des commissions scolaires, d'un comité de parents représentant les parents des élèves des écoles publiques préscolaires, primaires et secondaires. La mission ultime de la FCPQ est de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts des parents des élèves des écoles publiques de façon à assurer la qualité de l'éducation offerte aux enfants. La FCPQ est le porte-parole officiel des parents.

L'engagement parental dans les structures scolaires, c'est plus de 18 000 parents qui donnent du temps et partagent leur expertise pour améliorer l'école de leurs enfants dans l'objectif de contribuer positivement au développement de leur communauté et de la société québécoise. Outre l'implication des parents dans plusieurs comités de la commission scolaire comme le comité de parents ou le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, de nombreux parents bénévoles sont activement impliqués à l'école de leurs enfants au sein du conseil d'établissement, de l'organisme de participation parentale ou du comité des utilisateurs des services de garde de l'école.

La Fédération des comités de parents du Québec remercie sincèrement le groupe de travail dirigé de monsieur Maltais pour l'invitation à participer à la consultation concernant la création d'un institut d'excellence en éducation pour le Québec.

PRÉMISSE

À l'intérieur de sa mission, la FCPQ accorde une importance fondamentale à la qualité de la formation des jeunes et elle désire promouvoir le nécessaire partenariat entre l'institution scolaire et la famille. La FCPQ, s'attend donc à ce que le développement des programmes respecte les données éprouvées dans ces domaines du savoir tout autant que les bonnes pratiques concernant leur mise en œuvre et de leur transmission.

D'une part, la FCPQ estime que les spécialistes disciplinaires, pédagogiques et didactiques doivent demeurer les maîtres d'œuvre du développement des contenus disciplinaires et des moyens de leur transmission vers les enfants. À cet égard, elle reconnaît que l'actualisation permanente de leurs connaissances et de leurs compétences effectuées à partir des plus récentes découvertes scientifiques et des pratiques avérées est capitale. D'autre part, la FCPQ insiste sur l'importance de mettre en place les conditions reconnues comme étant optimales pour favoriser la réussite scolaire et éducative des élèves de même que pour favoriser la synergie entre tous les acteurs du milieu scolaire. C'est dans cette perspective et conformément à la philosophie qui l'anime que la FCPQ est heureuse de faire valoir le point de vue des parents qui saura, espérons-nous, contribuer positivement au développement de l'école québécoise au bénéfice de tous les enfants.

MISE EN CONTEXTE

D'une part, la société change. D'autre part, le ratio d'élèves du réseau public qui diplôment après 5 ans s'est accru sensiblement depuis 10 ans (5,95 élèves sur dix à 6,51 élèves) alors que l'écart entre les proportions d'élèves qui diplôment après cinq ans s'accroît entre les écoles anglophones et francophones du réseau public (écart de 13,6 points de pourcentage en 2008 et un écart de 17,1 points de pourcentage en 2015). Ce sont donc, les taux de diplomation après cinq ans qui inquiètent, et ce particulièrement pour les garçons des écoles en général, mais surtout pour ceux des écoles francophones et ceux des commissions scolaires à statut particulier.

Les résultats de la consultation publique tenue dans le cadre du processus d'élaboration de la politique de la réussite éducative et menée par le MEES à l'automne 2016 confirment l'appui quasi unanime des participants devant l'importance d'accroître l'accessibilité et la disponibilité des connaissances scientifiques et les pratiques avérées à l'égard de toute question reliée d'une façon ou d'une autre à la réussite éducative. Pour sa part, la FCPQ¹, a mené une consultation auprès des comités de parents relativement aux conditions gagnantes de la réussite éducative. Les parents ont émis plusieurs commentaires insistant entre autres sur l'importance d'utiliser des modèles qui fonctionnent, d'offrir des services de qualité, de considérer les besoins des élèves (Annexe 1).

¹ Fédération des comités de parents du Québec. (2016). *Mémoire déposé au ministre de l'Éducation, du Loisir et du sport dans le cadre des consultations publiques sur la réussite éducative*. Québec.

Une très grande majorité des répondants ont aussi indiqué être favorables : au recours systématique aux données probantes et aux connaissances issues de la recherche scientifique; à l'amélioration de la formation initiale et continue des enseignants; à la diffusion, à l'encouragement et au soutien à l'implantation des meilleures pratiques; à l'amélioration des infrastructures pour offrir un milieu sain et sécuritaire; à la reconnaissance du rôle du parent dans le développement de l'enfant; à la clarification des rôles et fonctions de chacun.

QUE SUGGÈRE LA PROPOSITION DE LA CRÉATION D'UN INSTITUT D'EXCELLENCE ?

La création d'un institut d'excellence est proposée comme une des solutions qui permettront de faire progresser significativement la proportion d'élèves qui obtiennent leur diplôme après cinq ans.

Cette proposition suggère que le mandat de la diffusion de connaissances récentes et validées contribuera à faire croître significativement les taux de diplomations au Québec.

Cette proposition suggère aussi que l'on conçoit qu'il existe un lien causal déterminant entre les pratiques actuelles et le taux de diplomation des élèves québécois. Ou encore que les pratiques enseignantes actuelles ne sont pas validées scientifiquement ou qu'elles si elles l'ont déjà été elles ne sont plus adaptées aux contextes actuels.

Enfin, tel que présenté, on peut penser que les idéateurs du projet considèrent que l'appropriation et la mise en application de ces connaissances et de ces pratiques se concrétiseront plus efficacement par le fait de leur disponibilité et de leur accessibilité.

QUELQUES INFORMATIONS UTILES

Afin de pouvoir faire la part des choses et avant de décréter que ce qui sera produit par un institut d'excellence servira efficacement à améliorer la réussite scolaire des jeunes, certaines informations objectives nous auraient été utiles. Nous demeurons sans réponse devant des questions quant à l'existence du lien entre la mise en place d'un tel organisme et la réussite scolaire des élèves, de l'existence d'organismes semblables ailleurs, de leur impact sur la réussite éducative, de la manière dont l'impact a été mesuré et démontré, des facteurs de mise en œuvre qui sont apparus les plus efficaces pour permettre d'opérer des changements de pratiques, de l'existence d'autres moyens qui permettent l'actualisation des connaissances des intervenants qui ont fait leurs preuves.

Par ailleurs, l'inventaire des ressources qui existent au Québec et ailleurs dans le monde et dont le mandat est identique ou semblable à celui prévu pour l'institut aurait aussi été utile pour pouvoir juger de la pertinence de la création d'un institut dans l'échelle des priorités en éducation au regard de la réussite éducative et scolaire, et d'apprécier sa contribution à l'innovation et au leadership en éducation au Québec.

CONSULTATION

Questions 1.

Quel statut doit-on privilégier pour la création d'un tel institut et comment doit-on envisager la structure organisationnelle de l'institut?

Si un institut devait être créé, l'indépendance² de l'instance décisionnelle par rapport au gouvernement et à tout autre organisme possédant des intérêts corporatistes nous apparaît essentielle. Cependant la présence de ces représentants des acteurs du milieu scolaire au niveau de la définition des attentes et des besoins nous apparaît tout à fait souhaitable.

Considérant que la FCPQ aurait souhaité détenir des informations supplémentaires afin d'émettre une opinion éclairée, elle estime néanmoins que si un institut d'excellence devait être créé, il devrait se déployer à partir d'un éventail de ressources complémentaires qui ont fait leurs preuves en matière de notoriété, d'influence, d'efficacité, d'efficience, de rigueur dans le traitement et la diffusion des informations, et ce autant par la variété des thématiques et la diversité des perspectives des sujets traités que par la pluralité des acteurs que chacun peut permettre de rejoindre.

Question 2.

Est-ce que les trois objectifs couvrent l'ensemble des aspects à considérer ? Doit-on en ajouter ou en retrancher ?

La FCPQ est d'avis que les trois objectifs ciblés ; synthèse exhaustive et objective de l'état des connaissances scientifiques disponibles sur toute question concernant : la réussite éducative; le transfert des résultats probants et l'accès à des outils; ainsi que la formation et l'accompagnement des intervenants au regard des meilleures pratiques sont essentiels et qu'ils constituent un gage de qualité et de succès.

Cependant, la FCPQ espère que sera considéré à l'intérieur de ces trois objectifs, la nécessaire prise en compte de l'ensemble des composantes qui régissent et agissent dans le système d'éducation québécois et qui sont reconnu pour avoir une influence déterminante sur la réussite éducative et scolaire des élèves. À cet égard, les conditions de l'environnement scolaire, la gestion et la gouvernance aux différents paliers du réseau scolaire, les conditions de travail ou encore le respect et la reconnaissance envers les différents acteurs ne doivent pas être négligés. Les connaissances scientifiques et les pratiques probantes existent sur ces aspects et leur accessibilité et leur mise en pratique doivent aussi être améliorées. Enfin, la disponibilité et l'accessibilité à des connaissances et à des pratiques éprouvées qui maximisent les retombées des complémentarités des réseaux comme ceux qui permettent l'élaboration et la mise en œuvre d'ententes de collaboration efficaces doivent être envisagées.

Question 3

Comment peut-on concevoir l'interaction entre les différents groupes qui jouent un rôle dans le transfert des résultats probants ? Comment ces modalités doivent-elles s'opérationnaliser de façon concrète ?

Selon la FCPQ, une démarche scientifique ou du moins une démarche critique de validation de la pertinence de mettre sur pied un institut apparaît cohérente avec les prétentions d'emblée exigées aux connaissances qui devraient être rendues accessibles et disponibles pour les intervenants du milieu de l'éducation. De la même manière, une démarche semblable faciliterait l'identification des conditions et modalités qui permettent une cohésion entre les groupes ou les organisations. Des informations concernant les conditions qui favorisent les interactions fructueuses, efficaces et efficaces entre les groupes ou concernant les conditions qui permettent à un pareil organisme d'établir des liens fonctionnels et efficaces entre le savoir en éducation, les politiques publiques et la pratique pourraient aider à cerner les meilleures conditions et modalités à mettre en place.³

L'enjeu principal étant d'accroître le taux de diplomation des élèves, la rapidité d'appropriation des nouvelles connaissances et des pratiques avérées par les intervenants rejoints par ces différents groupes est un critère à considérer.

² Québec. (2013). *Glossaire des termes usuels en mesure de performance et en évaluation. Pour une gestion saine et performante.*

Direction de la mise en œuvre de la Loi sur l'administration publique et Secrétariat du Conseil du trésor.

³ Science-Metrix. (2011). [Mesurer la performance scientifique à travers les cadres d'évaluation](#). Vingtième colloque annuel SPEQ. ÉNAP.

Par ailleurs, sachant que plusieurs chercheurs, centres de recherche, observatoires, organismes, etc. du Québec effectuent de la recherche et réalisent une veille scientifique dans leurs domaines respectifs, il nous apparaît important que soient identifiées les mesures qui permettraient d'éviter de dédoubler leur travail et de favoriser ou de mettre à profit leur complémentarité.⁴

Question 5

Selon le statut retenu, quelle forme doit prendre la gouvernance de l'institut et quels groupes ou organisations devraient y être représentés ?

L'indépendance de l'instance décisionnelle par rapport au gouvernement et à tout autre organisme possédant des intérêts corporatistes nous apparaît essentielle. Que le Conseil supérieur de l'éducation soit désigné comme responsable de la création de l'institut ou qu'une nouvelle organisation soit constituée, c'est le cadre légal qui en déterminera le cadre de la gouvernance, les balises et les rôles à jouer et en assurera son indépendance.

Cependant, bien que l'indépendance de la gouvernance soit nécessaire, une place devrait être prévue à un autre niveau pour les représentants des différents acteurs concernés par la réussite éducative et scolaire des élèves notamment pour leur contribution à la définition des besoins et des attentes et pour assurer la diffusion.

Ainsi, la FCPQ souhaite être invitée à représenter les parents en général et les parents engagés dans les structures de gouvernance du réseau scolaire. Des organismes et des associations d'acteurs des milieux scolaires et syndicaux devraient aussi y être représentés en plus des représentants du gouvernement et des chercheurs québécois et d'ailleurs de même que les représentants du milieu de la santé, puisque chacun de ces représentants dispose d'une expertise dans plusieurs des aspects du milieu scolaire et qu'ils ont la capacité d'agir comme intermédiaires auprès des intervenants concernés. D'un côté, ils sont les mieux placés pour rapporter les besoins et les attentes et ils sont susceptibles d'avoir une connaissance documentée des meilleurs moyens pour y répondre et d'un autre côté ils constituent des agents crédibles bénéficiant de la confiance des personnes concernées. La FCPQ estime que ce sera plutôt les balises concernant leurs interventions qui devront être clairement définies afin que soient laissés de côté les débats entourant les revendications et les intérêts propres à chacune des organisations présentes. Les décisions devant se prendre en fonction de l'objectif final d'accroître la réussite scolaire et éducative et le développement du plein potentiel de chaque enfant.

Question 6

Quels sont les aspects à considérer à l'égard de la formation à distance et du numérique de façon plus large ?

La formation à distance doit être flexible et offrir un large éventail de choix. Afin de briser les conceptions en silos des connaissances, l'offre doit aussi donner l'opportunité à l'intervenant qui s'inscrit à une formation en ligne d'être sensibilisé aux connaissances connexes qui sont connues pour exercer une influence sur le sujet de la formation choisie. De plus, pour aider les intervenants à faire le passage de la théorie des formations à la mise en œuvre des connaissances, une réflexion devra être menée concernant les meilleurs moyens à prendre pour les soutenir dans l'acquisition des compétences et les attitudes afin de favoriser l'application efficace des pratiques probantes.

La FCPQ est tout à fait d'accord avec le développement accru de la formation à distance. Elle-même s'est engagée sérieusement dans cette voie afin de pouvoir offrir plus de possibilités aux parents d'acquérir les connaissances nécessaires pour pouvoir remplir les obligations dictées par la Loi de l'instruction publique à leur endroit et afin qu'ils puissent collaborer positivement à la mise en place de conditions favorables pour la réussite scolaire et éducative de tous les enfants. À cet égard, la FCPQ est disposée à collaborer aux formations qui s'adresseront directement aux parents dans leurs contributions dans le milieu scolaire, notamment celles qu'ils exercent au sein des instances décisionnelles et consultatives.

Enfin, la FCPQ espère que le groupe de travail soumettra au ministre une recommandation quant aux moyens de souligner la reconnaissance officielle de ces formations à distance.

⁴ CRIRES, [Inventaire canadien des recherches subventionnées en éducation](#), Université Laval, Québec.

ANNEXE 1.

COMMENTAIRES DES RÉPONDANTS À LA CONSULTATION DE LA FCPQ POLITIQUE NATIONALE EN ÉDUCATION (ÉTÉ 2016)

La FCPQ a déjà été interpellée par les parents quant à la nécessité de faire circuler les connaissances récentes et les pratiques validées dans le cadre de sa consultation sur la politique nationale de réussite éducative. Plusieurs commentaires de parents mentionnaient la nécessité que des mesures soient prises afin d'adapter l'école et l'enseignement pour stimuler l'intérêt des enfants et mieux répondre à leurs besoins dans les contextes actuels.

Nous reproduisons ici quelques-uns de ces commentaires.

Il est grand temps de cesser de tout vouloir réinventer, et de se baser sur les modèles qui fonctionnent : l'Ontario en est un bel exemple, entre autres, sur le plan de la littératie ; il en est de même pour leur taux de réussite ! (Répondant 318)

La persévérance scolaire est investie depuis des années maintenant, elle a été financée et étudiée. Les résultats indiquent souvent que l'engagement de l'élève provient de sa volonté et sa motivation dépend du milieu dans lequel il évolue. Le milieu scolaire devrait donc se redéfinir afin de s'adapter à cette réalité et s'assurer que les milieux d'enseignement de proximité (l'école du quartier) motivent adéquatement tous les enfants afin qu'ils soient intéressés. Cela favorisera par conséquent, la persévérance scolaire, le développement personnel de l'élève et l'engagement de tous. (Répondant 560)

Je ne crois pas que le problème soit les matières, mais plutôt la manière qu'ils sont enseignés qui pose le problème. Mes enfants n'ont plus l'intérêt à aller à l'école et ce n'est pas parce qu'il n'aime pas apprendre. (Répondant 690)

Nous devons regarder les recherches d'ici et d'ailleurs en petite enfance et en éducation. La formation des enseignants au préscolaire doit être développée davantage avant d'offrir la maternelle à 4 ans. (Répondant 771)

Il faut également tenir compte que chaque enfant est différent ! Qu'il y a plus d'une façon d'apprendre ! (Répondant 772)

*Assurer la qualité de l'implantation des nouveaux projets pédagogiques. Tenir compte des recherches empiriques et des données probantes serait un pas dans la bonne direction. Ne pas oublier l'enseignement des habiletés sociales au préscolaire : tellement essentiel. ***Donner plus de services et assurer la qualité de ceux-ci. Des services de mauvaise qualité font beaucoup de tort à la petite enfance. (Répondant 793)*

Je crois qu'il faut rehausser l'enseignement en passant par la formation des maîtres et valoriser la profession enseignante. (Répondant 684)

Il faut fournir les outils aux écoles et aux enseignants. (Répondant 888)

Ce qui manque le plus dans nos écoles, en ce moment, ce sont de nouvelles méthodes d'enseignements innovatrices, qui vont donner le goût aux élèves de s'impliquer et de participer à leur réussite. Par exemple, des projets concrets pourraient venir mettre du piquant et de l'entrain à un cours d'histoire ou de français. (Répondant 1047)